



# David Gelinas – State Treasurer / Trésorier d'État

393 Rymal Rd. West, Suite 201, Hamilton, ON L9B 1V2  
Tel: 905-388-2731 Toll free: 1-800-759-0959 Cell: 226-280-5086  
statetreasurer@ontariokofc.ca www.ontariokofc.ca

1er septembre 2021

Dignes Grands Chevaliers et Secrétaires Financiers,

Alors que nous entrons dans le dernier mois de la tombola 50/50 en ligne du T3 de l'État, chacun doit continuer à promouvoir le code URL unique de votre conseil à mesure que nous nous rapprochons du tirage final du 30 septembre.

Le 1er octobre est le lancement de la tombola 50/50 du quatrième trimestre (Q4), et nous recherchons davantage de conseils qui souhaitent participer à la tombola 50/50 en ligne de l'État. C'est facile de participer et cela demande très peu de temps par rapport à la quantité de travail liée à la vente de billets de loterie sur papier. Il suffit d'envoyer un courriel au bureau de l'État et d'indiquer que votre conseil souhaite participer à la tombola 50/50 en ligne du quatrième trimestre (stateoffice@ontariokofc.ca). Veuillez le faire avant le 15 septembre. Nous prévoyons d'organiser une session de formation en ligne un soir de la dernière semaine de septembre. Vous trouverez la date de cette formation dans un prochain bulletin d'information ce mois-ci.

Pour les 220 conseils qui participent actuellement à la tombola 50/50 en ligne, vous n'avez pas besoin de vous réinscrire pour participer à la tombola du prochain trimestre ou de tout autre trimestre à venir. Le lien URL unique de votre conseil continuera à fonctionner, et les ventes seront suivies par le logiciel Ascend.

N'oubliez pas de consulter les tableaux de progression des ventes toutes les deux semaines.

Mises à jour et mémos (<https://ontariokofc.ca/programs/50-50-raffle/50-50-raffle-updates/>)

Ventes par conseil (<https://ontariokofc.ca/programs/50-50-raffle/50-50-raffle-updates/50-50-raffle-sales-by-councils/>)

N'oubliez pas que lorsque nous envoyons la part de votre conseil des bénéfices de la tombola 50/50 en ligne chaque trimestre, vous devez la déposer sur le compte de charité de votre conseil.

Fraternellement,

Trésorier d'État

Directeur de la tombola 50/50 en ligne